
Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20221114-148-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2022

N° 148/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 novembre 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 novembre 2022

Objet de la délibération :

Montant des subventions Trails au compte 6574

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	62
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	79

Résultat du vote	
- Pour :	79
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le quatorze novembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle polyvalente d'Arc et Senans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Joël BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Laurent BROCARD à Félix CHOPARD, Claude CURIE à Bernard HUOT-MARCHAND, Cyrielle DELISLE à Alain OUDET, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Marc JACQUOT à Sarah FAIVRE, Philippe MARECHAL à Jean-Claude GRENIER, Alain MONNIER à Fabienne ARNOUX, Gérard MOUGIN à Maxime GROSHENRY, Danielle PITAVY à Jean-Michel LIEVREMENT

Procuration

Suppléé(e)s

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Bernadette FAILLENET par Eric LASEUBE, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Serge MONNET par Hubert JUSTE, Lydie SAGE par Martial PAULY

Excusé(e)

Henri BARBET, Olivier DARD, Louis DAUDEY, Danièle FIETIER, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER, Laëtitia ROGNON, Pierre-André VOUILLOT

Absent(e)s

Guillaume AYMONIN, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Romuald MAUGAIN, Jean-Louis POGLIANO, Rémy STADELMANN, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Dominique BERION a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la compétence « Soutien à l'activité Trails » exercée par la CCLL,

Vu le règlement des subventions aux manifestations de type « Trails » voté le 29.06.2021,

Vu le montant des crédits inscrits au 6574 pour 5 000 €,

Considérant que quatre trails ont eu lieu en 2022, dont quatre éligibles à la subvention,

Considérant les montants de subvention déterminés par application des critères du règlement, à savoir :

- Trail N Loue : avril 2022, 973 participants sur 4 formats, soit une subvention de 1 946 € à verser à l'association Junior Conseil,
- Les 24h des Suchaux : juillet 2022, 273 participants, soit une subvention de 273 € à verser à Team Trail'titude.
- Trail des montées d'Abbans : septembre 2022, 260 participants, soit une subvention de 260 € à verser au Comité d'Animation.
- Trail du Lison : octobre 2022, 518 coureurs sur 2 formats, soit une subvention de 777 € à verser à Lison Sport Nature.

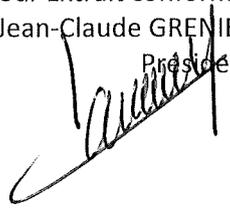
Le conseil communautaire, selon les crédits prévus au BP 2022 au compte 6574, valide à l'unanimité les montants précités pour un total de 3 256 € et autorise le Président à les verser.

Fait et délibéré en séance, le 14.11.2022

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20221114-148-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2022